

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Saint-Pierre le 16 novembre 2009

M. le Préfet,
M. le Président du
Conseil Territorial,
Co-Présidents du Comité
de la Formation Professionnelle

SAINT-PIERRE

Messieurs les Co-Présidents,

Avec l'arrivée de deux nouvelles unités de pêche dans l'Archipel (le Béothuk et l'Atlantic Odyssey) et face aux perspectives d'embauche qui pourraient voir le jour avec la restructuration de la desserte maritime en fret et passagers, il me paraît urgent d'étudier, de façon la plus large possible, les besoins de formations dans le domaine maritime.

Depuis quelques mois, plusieurs marins et demandeurs d'emploi m'ont fait part de leur volonté de suivre de telles formations. Toutefois, il semble que rien ne soit programmé pour répondre à leurs souhaits et aux éventuels besoins qui se profilent dans ce secteur à court terme et à moyen terme. Pire, il paraîtrait même que pour passer un simple Certificat d'Initiation Nautique (C.I.N.) on conseilleraient aux personnes intéressées de se déplacer 15 jours en Métropole ! Bien qu'une grande partie des frais soit pris en charge, tous n'ont pas les moyens d'assumer le reste des charges liées à un séjour en France métropolitaine.

C'est pourquoi, Messieurs les Co-Présidents, je souhaite que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité de la Formation Professionnelle les besoins de formations dans le domaine maritime, afin de pouvoir répondre aux attentes et aux besoins qui se font jour dans ce secteur.

En vous remerciant pour l'attention que vous réserverez à cette proposition, je vous prie de croire, Messieurs les Co-Présidents, en l'expression de ma considération distinguée.



Annick Girardin